Estimant avoir été victime d'un licenciement discriminatoire par Camaïeu car elle portait le voile, Nadia obtient gain de cause devant la justice

30/04/2021 à 14h26



> *Témoignage #exclusif de Nadia, licenciée par @Camaieu_France en raison de son foulard. La Cour de cassation a confirmé la décision de la Cour d'appel, qui avait jugé que ce licenciement était discriminatoire. Témoignage complet : https://t.co/NItEURKtZI pic.twitter.com/TnvXd7I0qT*
>
> *— Human Rights Media (@HumanRightsM1) April 27, 2021*

Merci à David "@Dobsky33" Dobsky

En Lien :

> *Un arrêt de la Cour de cassation juge discriminatoire un licenciement pour port du voile en entreprise —*

https://t.co/gIdtvNo2ZK pic.twitter.com/SZDcfT17aI

— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 16, 2021